

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 12 Juin 2023 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dispensation de matériel médical

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification.

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **Mont Saint Aignan (76)** à :

BOISSIERE Olivia
CREPIN Charly
DEMARETS Léa
FAUVELLE Angélique
FREULET Kévin
GOUALARD Anne-Sophie avec Félicitations du Jury
GUILLON HOUELLE Amandine avec Félicitations du Jury
MARECHAL Anaïs
MOMMALIER Julien avec Félicitations du Jury
ROSE DUFOUR Delphine
SALGADO PUBLIER Lise avec Félicitations du Jury

Fait à Paris, le 12 juin 2023

le président du jury,

Philippe DENRY

Décision à titre purement informatif. Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP. Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.